



CONSEIL GÉNÉRAL

Postulat

Titre : Sécurité routière à la Rue des Fougères

Auteur : Ruchat Daniel, UDC

Date 31 mai 2025

Mesdames, Messieurs membres de l'exécutif

Je vous adresse cette demande concernant la situation préoccupante de la Rue des Fougères. Malgré la présence d'un panneau de signalisation indiquant un sens unique, je constate régulièrement que des automobilistes l'empruntent à contresens, souvent à une vitesse excessive, sans respecter la zone 30 km/h en vigueur.

Problèmes observés

- Outre le non-respect du sens unique et de la limitation de vitesse, un problème récurrent de stationnement sauvage est observé en soirée. Ce stationnement anarchique rend difficile la sortie des véhicules des garages souterrains des immeubles "Résident Parc A et B", et représente un danger considérable pour les riverains, notamment les enfants.

Objectifs de la demande

- L'objectif principal de cette démarche est d'obtenir une sécurisation accrue de la Rue des Fougères afin de prévenir tout accident. Il est impératif de faire respecter la zone 30 km/h et la signalisation routière existante. Je suis convaincu que des mesures similaires pourraient bénéficier à d'autres quartiers de notre commune confrontés à des problématiques similaires.

Propositions et Conclusion

- Pour la sécurité de tous les habitants, et afin d'éviter un drame potentiel, il serait essentiel d'accentuer la surveillance dans cette rue. Un partenariat renforcé avec la police cantonale pourrait être envisagé pour résoudre ce problème qui, selon les dires d'habitants de longue date, persiste depuis des décennies.
- Je vous remercie vivement de l'attention que vous porterez à ce postulat.